



Afac-Agroforesteries

38, rue Saint-Sabin

75011 Paris

A Paris, le 01 février 2024

Objet : Renouvellement de votre adhésion à l'Afac-Agroforesteries

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour votre soutien et participation à la vie du Réseau Afac en 2023 qui nous a permis notamment d'aboutir au Pacte en faveur de la haie engagé par l'Etat en réponse à l'Appel de la haie, campagne de mobilisation initiée par notre association pour obtenir un grand plan national pour la haie et toutes les formes d'agroforesterie, à hauteur des enjeux.

Désormais reconnue d'utilité publique et forte d'un réseau de près de 400 structures adhérentes, notre association nationale Afac-Agroforesteries est devenue un acteur incontournable des politiques de l'arbre et la haie et votre soutien nous permet de continuer à faire progresser cette cause, en restant fidèles à notre histoire associative et à nos valeurs. Nous portons cette cause d'autant plus efficacement que nous la portons ensemble avec six Afac régionales très dynamiques, et deux autres devraient être créées en début d'année 2024 ! La complémentarité des missions entre notre tête de réseau national et les Afac régionales est indispensable pour la vitalité du réseau et fonde toute notre action pour un développement ambitieux de l'arbre et la haie, en s'appuyant sur l'expertise de celles et ceux qui en assurent le déploiement dans les territoires.

De nombreux défis nous attendent pour l'année 2024, nous espérons les conduire avec vous et c'est pourquoi nous vous invitons à **renouveler votre adhésion** qui nous permet de peser auprès des pouvoirs publics et de faire reconnaître l'importance de l'arbre et la haie, ainsi que des professions qui dépendent de ces filières. Nous vous transmettons en pièce-jointe à ce courrier le bulletin d'adhésion 2024, que vous pouvez nous renvoyer par courriel ou voie postale.

Comptant sur votre soutien, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre plein engagement en faveur de l'arbre champêtre et en l'assurance de notre respectueuse considération.

Pour l'Afac-Agroforesteries
Philippe Hirou, Président